



CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Mercredi 13 décembre 2006

I) Présentation générale

- **Désignation du secrétaire de séance :** Sylvie HOUSSET - enseignante
- **Absents :**
 - Mme JALBAUD Martine (qui arrivera plus tard suite à un problème routier)
 - Mme FERRARIO Marie Laure (excusée)
 - Absence des 2 élèves-déléguées
- **Approbation du dernier conseil d'établissement et ordre du jour**

M. HOUSSET propose une modification dans l'ordre du jour. Pour des raisons pratiques et à la demande de Mme CALAFAT, il suggère que la parole lui soit donnée en premier lieu. En effet, Mme CALAFAT doit se libérer pour d'autres missions en soirée.

II) Association culturelle du collège et vie associative

La parole est à Madame Jocelyne CALAFAT qui expose le calendrier des manifestations à venir et parle du récital de poésie où elle déplore le manque de représentation des membres de la communauté éducative.

Elle rappelle également l'importance de participer au recensement pour les ressortissants français et l'inscription sur les listes électorales. Le système pour obtenir une carte de résident devrait être amélioré.

Mme Calafat termine en parlant de la représentation théâtrale qui aura lieu en mars et des cours de catalan gratuits. Elle met également l'accent sur le nombre élevé des impayés pour les activités extrascolaires (10 à ce jour). A propos des activités extrascolaires, Mme TONUTTI demande s'il serait possible dans les années à venir que celles-ci commencent plus tôt. A suivre !

M. HOUSSET reconnaît l'efficacité de Mme CALAFAT dans la façon de mener l'association culturelle et la remercie.

III) Rentrée et effectifs

◆ Effectifs :

| | | | | | Totaux |
|------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|--------|
| Maternelle | PS : 29 | MS : 27 | GS : 21 | | 77 |
| Cycle 2 | CP : 22 | CE1 : 21 | | | 43 |
| Cycle 3 | CE2 : 18 | CM1 : 19 | CM2 : 16 | | 53 |
| collège | 6 ^{ème} : 15 | 5 ^{ème} : 14 | 4 ^{ème} : 5 | 3 ^{ème} : 15 | 49 |
| | | | | | 222 |

Les effectifs sont fluctuants d'une semaine à l'autre. Problème avec la classe de 4^{ème} qui n'a que 5 élèves. Il y aura encore une année difficile puis les classes seront mieux équilibrées.

◆ **Recrutement au 1^{er} septembre 2006 :**

M. Jean-Luc TANNE, titulaire de l'Éducation Nationale, maître de la classe de CE2 en tant que recruté local (TNR = Titulaire Non Résident).

◆ **Règlement intérieur :**

M. HOUSSET propose une première séance de travail lors du conseil du deuxième trimestre et au final un vote lors de celui du troisième trimestre.

IV) Mise en place des structures institutionnelles

- une commission permanente dans les établissements de plus de 1000 personnes – ce qui n'est pas le cas ici.
- un conseil de discipline à parité de représentation parents du conseil d'établissement/enseignants (proposition à 2/2) + inviter un délégué d'élèves.
Ainsi, le conseil de discipline sera composé cette année de :
 - Mme SOSA GONZALEZ et M. ROIG DUMAS représentants parents.
 - Mme PHILIPPON et M. MATEO représentants enseignants

V) Restauration

Bilan satisfaisant pour M HOUSSET qui note que Stéphane BRARD – le prestataire de services- est ouvert au dialogue et de bonne volonté pour modifier ce qui doit l'être.

Il existe une commission menus/restauration dont la périodicité est mensuelle. Roman CHALANSET en est le responsable.

Les parents d'élèves souhaiteraient que les parents présents à la commission des menus changent régulièrement.

La suggestion est faite qu'un cahier de doléances et/ou propositions soit déposé au secrétariat.

Les parents insistent pour que des menus soient particulièrement adaptés aux petits de maternelle dont beaucoup ne mangent pas ou peu les plats proposés.

M. BRARD prépare une journée porte ouverte de son laboratoire en janvier pour les parents de l'école.

Il existe plusieurs « caterings » sur l'île d'Ibiza: « la gourmandise », « le catering français »... le comité de gestion est décisionnaire en matière de choix du « catering ».

VI) Pédagogie et vie scolaire

◆ **Sorties - Voyages scolaires – Coopérative**

La coopérative scolaire est financée par les photos, la vente de goûters le matin, les vide-greniers et la loterie de Noël et la tombola de fin d'année.

Certaines sommes sont allouées aux voyages des classes de 4^{ème} et 3^{ème}. Le reste des sommes sert au fonctionnement global de la coopérative (voyages, sorties...).

Les voyages scolaires pourraient être organisés sur la base de ces principes :

- En Espagne pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème} avec une durée de 1 ou 2 jours.
- En France ou dans une grande capitale européenne pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème} avec une durée de 3 ou 4 jours.

M HOUSSET demande aux parents un retour d'informations sur ces voyages en se renseignant auprès des parents (où ? quand ? combien ?...)

Il informe les parents sur la possibilité qu'a l'APAEFI d'organiser des soirées festives à thème permettant de récolter des fonds tout en générant une dynamique...

Mme TONUTTI demande si la coopérative peut acheter des DVD en français ouverts à la location dont les gains reviendraient à cette même coopérative. Il reste à déterminer si la chose est légale... et si oui, comment la mettre en œuvre.

◆ **Projet d'établissement**

Il est terminé mais encore sous forme de brouillon.

Il s'articule autour de 4 axes :

- 1 Modernisation de l'école dans tous les domaines.
- 2 Réussite de tous les élèves.
- 3 Culture et patrimoine.
- 4 Citoyenneté, éducation civique.

Pour chacun de ces axes, il y a une situation diagnostique, une proposition d'action puis une évaluation. Il y aura probablement un conseil d'établissement extraordinaire pour adopter le projet.

◆ **Site internet**

M HOUSSET encourage les membres du Conseil d'Établissement à en faire la publicité.

VII) **Hygiène et sécurité**

◆ **Les poux**

Sous la loi française, on a le droit de prononcer une exclusion si l'enfant n'est pas traité. Sous la loi espagnole, ce droit n'existe pas. Néanmoins, cette école étant privée, nous avons toute liberté d'action. Il est à noter qu'il y a de moins en moins de poux dans les têtes grâce à l'action d'information mise en œuvre (infirmier venant inspecter tous les élèves). Aucune décision d'exclusion n'a été prise à ce jour.

◆ **Lavage des mains :**

Pour faciliter et inciter le lavage des mains avant les repas, un lavabo sera remis en fonction en face de la cuisine à l'extérieur.

◆ **Les toilettes**

Elles sont nettoyées deux fois par jour à coup sûr et trois fois selon les nécessités de service.

VIII) **Infrastructures et travaux**

◆ **Travaux accomplis récemment**

Cf. Documents ci-joints.

◆ **Travaux réclamés, proposés**

- Délimitation des cours de récréation et du parking par un muret d'enceinte
- Jeux extérieurs pour les élèves de l'élémentaire

Mme SOSA GONZALEZ propose de faire une enquête pour mieux connaître les besoins et les goûts des gens.

M. HOUSSET remercie les membres du conseil pour leur présence et leur participation et présente la fin du conseil à 18 h 10.

La secrétaire de séance
Sylvie HOUSSET

Le directeur
Stéphane HOUSSET